

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE MONTCALM
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-OUEST**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-Roch-Ouest tenue **le mardi 10 juillet 2012** à l'endroit désigné par le conseil, soit au 806, Rang de la Rivière Sud à Saint-Roch-Ouest.

Sont présents :

Monsieur Claude Mercier, maire
Monsieur Luc Duval, conseiller au siège no 1 s'est excusé
Monsieur Mario Racette, conseiller au siège no 2 s'est excusé
Monsieur Lucien Chayer, conseiller au siège no 3
Monsieur Pierre Mercier, conseiller au siège no 4
Monsieur Sylvain Lafortune, conseiller au siège 5
Monsieur Jean Bélanger, conseiller au siège no 6

Les membres présents forment le quorum.

Est également présente, Sherron Kollar, directrice générale

105-2012 ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JUIN 2012**
4. **COMPTE RENDU DU MAIRE ET DES CONSEILLERS SUR LES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS**
5. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
6. **ADMINISTRATION**
 - a) Tournoi de golf de la MRC de la Préfète- le vendredi 24 août 2012- coût 130 \$.
 - b) Tournoi de golf du Club Optimiste de Saint-Esprit- le samedi 11 août 2012-coût 110 \$.
 - c) Remboursement de taxe- L'Archeveque Mercier inc.
7. **RÉGLEMENTATION**
8. **RAPPORTS FINANCIERS**
 - a) Présentation et approbation des comptes
 - b) Dépôt du rapport budgétaire au 30 juin 2012
9. **VARIA**
 - a) Résolution Sainte-Marie-Salomé
10. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

106-2012 OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20 h 30 par Claude Mercier, maire

La directrice générale fait fonction de secrétaire.

107-2012 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour a été remis à chacun des conseillers lors de l'avis de convocation.

Sur la proposition de Jean Bélanger, l'ordre du jour de la séance ordinaire du 10 juillet 2012, est approuvé à l'unanimité par les conseillers.

108-2012 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JUIN 2012

Le procès-verbal a été remis à chacun des conseillers lors de l'avis de convocation.

Sur la proposition de Pierre Mercier, le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2012 est approuvé à l'unanimité par les conseillers.

109-2012 COMPTE RENDU DU MAIRE ET DES CONSEILLERS SUR LES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

Les membres du conseil donnent un compte rendu sur les activités auxquelles ils ont participé.

110-2012 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

111-2012 TOURNOI DE GOLF DE LA PRÉFÈTE – 24 AOÛT 2012-CLUB DE GOLF MONTCALM

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Montcalm organise un tournoi de golf et que tous les profits de cette activité seront versés à Centraide Lanaudière;

EN CONSÉQUENCE, Sur la proposition de Sylvain Lafortune, il est résolu à l'unanimité par les conseillers que la municipalité assume les coûts pour les élus qui désirent assister au tournoi de golf qui sera tenu le 24 août 2012 au Club de golf Montcalm. La municipalité a donc procédé à l'achat de billets pour le golf et souper. Les conseillers et le maire rembourseront le billet de leur conjointe.

112-2012 TOURNOI DE GOLF DU CLUB OPTIMISTE DE SAINT-ESPRIT – SAMEDI 11 AOÛT 2012-CLUB DE GOLF DE RAWDON

CONSIDÉRANT QUE le Club Optimiste de Saint-Esprit organise un tournoi de golf et que tous les profits de cette activité seront versés à l'Aide à la jeunesse de Saint-Esprit;

EN CONSÉQUENCE, Sur la proposition de Pierre Mercier, il est résolu à l'unanimité par les conseillers que la municipalité assume les coûts pour les élus qui désirent assister au tournoi de golf qui sera tenu le 11 août 2012 au Club de golf de Rawdon. La municipalité a donc procédé à l'achat de billets pour le golf et souper. Les conseillers et le maire rembourseront le billet de leur conjointe.

113- 2012 REMBOURSEMENT DE TAXE –L'ARCHEVEQUE MERCIER INC.

Sur la proposition de Pierre Mercier, il est résolu à l'unanimité par les conseillers de rembourser les taxes trop payées à L'Archeveque Mercier inc. pour un total de 570,96 \$.pour l'année 2012 matricule 9178 52 4832.

114-2012 APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Les comptes sont soumis à l'approbation des membres du conseil. Sur la proposition de Lucien Chayer, il est résolu à l'unanimité par les conseillers d'approuver les factures payées par internet au montant de 2 913.05 \$, et les chèques émis pour le mois de juillet 2012 du # 6127 au # 6143, totalisant 32 597.77 \$, sont également approuvés selon la liste présentée au conseil.

ADOPTÉE

115-2012 DÉPÔT DU RAPPORT BUDGÉTAIRE AU 30 JUIN 2012

La directrice générale dépose aux membres du conseil le rapport budgétaire en date du 30 juin 2012.

État comparatif des activités fonctionnement sommaire au 30 juin 2012

	Réalisations 2012	Réalisations 2011	Budget 2012
<u>Revenus</u>			
Taxes sur la valeur foncière	345 742,56	338 774,26	341 653,00
Taxes sur une autre base	120,00	120,00	100,00
Paiements tenant lieu de taxes	1 397,07	0,00	0,00
Quotes-parts	0,00	176,60	0,00
Transferts	0,00	35 753,00	53 400,00
Services rendus	2 365,34	15 461,66	12 000,00
Imposition de droits	8 006,00	958,40	3 000,00
Amendes et pénalités	1 958,00	0,00	3 000,00
Intérêts	(3 006,93)	270,98	1 200,00
Autres revenus	641,54	497,24	600,00
	357 223,58 \$	392 012,14 \$	414 953,00 \$
<u>Charges</u>			
Administration générale	53 023,62	56 277,73	139 730,00
Sécurité publique	38 324,10	35 807,53	97 125,00
Transport	53 957,15	48 174,63	109 095,00
Hygiène du milieu	8 494,93	22 218,50	24 263,00
Aménagement, urbanisme et développement	6 384,58	6 234,71	10 760,00
Loisirs et culture	16 436,40	16 099,21	33 480,00
Frais de financement	128,72	251,16	500,00
	176 749,50 \$	185 063,47 \$	414 953,00 \$
<u>Conciliation à des fins fiscales</u>			
Affectations	0,00	0,00	0,00
Immobilisations	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00
Total des conciliations à des fins fiscales	- \$	- \$	- \$
<hr/>			
Excédent (déficit) de fonctionnements de l'exercice à des fins fiscales	180 474,08 \$	206 948,67 \$	0,00 \$

116-2012 VARIA

Le Conseil a discuté de la résolution reçue de la municipalité de Sainte-Marie-Salomé sur le projet *MRC vs parc régional éclaté*, et a décidé de ne pas donner suite à celle-ci.

117-2012 LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été discutés, sur la proposition de Sylvain Lafortune, il est résolu à l'unanimité par les conseillers que la séance soit levée à 21 h 30.

Sherron Kollar,
Directrice générale

Claude Mercier,
Maire

118-2012 CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS

Je soussignée, Sherron Kollar, directrice générale de la Municipalité de Saint-Roch-Ouest, certifie par la présente, que des fonds sont disponibles pour les dépenses mentionnées à la résolution no 114-2012, lesquelles s'élèvent à 35 510,82 \$ et ont été autorisées par résolution du conseil.

Sherron Kollar,
Directrice générale